

# STJÄRNAGLOSS

## FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ selon (UE) 2015/830

Page 1/7

### Stjarnagloss Tjara

Révision 1

Date de révision 2022-04-22

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Stjarnagloss Tjara

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu [SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants); [AC1] Véhicules;  
-----  
[SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants); [AC1] Véhicules;

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Stjarnagloss  
Adresse Unit 10  
Golds Nurseries Business Park  
Jenkins Drive  
Elsenham  
Bishops Stortford  
CM22 6JX  
UK  
Web www.stjarnagloss.com  
Téléphone +441279 812687  
Email info@stjarnagloss.com  
Adresse e-mail de la personne compétente factory@dodojuice.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence +32 70 245 245  
Société Centre Antipoisons-Antigifcentrum  
24 hrs

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008 : EUH066; Asp. Tox. 1: H304; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411;

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



## Stjarnagloss Tjara

Révision 1

Date de révision 2022-04-22

## 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseil de prudence: Prévention</b>	P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
<b>Conseil de prudence: Intervention</b>	P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ . P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ savon. P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P331 - NE PAS faire vomir. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu.
<b>Conseil de prudence: Stockage</b>	P405 - Garder sous clef.
<b>Conseil de prudence: Élimination</b>	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur

## 2.3. Autres dangers

<b>Autres risques</b>	Aucun.
-----------------------	--------

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Hydrocarbons, C11-14, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <2% aromatics			926-141-6		80 - 90%	EUH066; Asp. Tox. 1: H304;
(R)-p-Mentha-1,8-diene	601-029-00-7	5989-27-5	227-813-5		1 - 10%	Flam. Liq. 3: H226; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410;

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

# Stjarnagloss Tjara

Révision 1

Date de révision 2022-04-22

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut provoquer des vertiges et des céphalées.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique sec, Mousse. Ne PAS utiliser de jet d'eau.
--	--

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

	Appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.
--	---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié.
--	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.
--	---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.
--	--

### 6.4. Référence à d'autres sections

	SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle.
--	---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant). Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.
--	---

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés.
--	---

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	Do not breathe dust or vapour.
--	--------------------------------

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

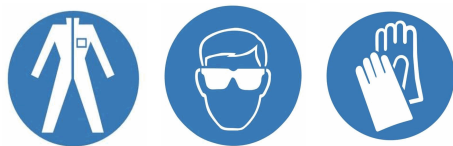
### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Stjarnagloss Tjara

Révision 1

Date de révision 2022-04-22

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

## 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit.

## Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection réglementaires.

## Protection de la peau - Protection des mains

Gants de protection contre les produits chimiques (en PVC).

## Protection respiratoire

Appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	orange clair
Odeur	Agréable
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	Sans objet.
Point de fusion	Sans objet.
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Limite d'explosivité, supérieure	0.7 %
Limite d'explosivité, inférieure	0.6 %
Pression de vapeur	14 Pa
Densité de vapeur	> 1 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	0.809 (H <sub>2</sub> O = 1 @ 20 °C)
Fat Solubility	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	> 200 °C
Viscosité	< 2000000 mm <sup>2</sup> /sec (ASTM D7042)
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	Immiscible dans l'eau

## 9.2. Autres informations

Conductivité	donnée non disponible
Tension de surface	donnée non disponible
Groupe de gaz	donnée non disponible
COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Aucun danger important.

## Stjarnagloss Tjara

Révision 1

Date de révision 2022-04-22

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun danger important.

## 10.4. Conditions à éviter

Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'ignition. Éclairage naturel direct.

## 10.5. Matières incompatibles

Acides. Agents oxydants puissants.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet mutagène signalé.
cancérogénicité	Aucune donnée disponible sur ce produit.
Toxicité reproductive	Aucune donnée disponible sur ce produit.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Aucune donnée disponible sur ce produit.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	Aucune donnée disponible sur ce produit.
danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 11.1.4. Informations toxicologiques

(R)-p-Mentha-1,8-diene	Voie orale chez le rat DL50: 4400mg/kg	Voie dermique chez le lapin DL50: >5000mg/kg
Hydrocarbures, C11-14, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <2% aromatics	Voie orale chez le rat DL50: 5000mg/kg	Voie dermique chez le lapin DL50: 5000mg/kg
	Par inhalation chez le rat CL50/4 h: >5000mg/l	

## SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

(R)-p-Mentha-1,8-diene	Daphnies CE50/48h: 69.6 mg/l	Têtes-de-boule CL50/96h: 0.702mg/l
Hydrocarbures, C11-14, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <2% aromatics	Algues CI50/72h: 20.0000 mg/l	Algues EC50/72h: >1000mg/l
	Daphnies CL50/48h: >1000 mg/l	Truite arc-en-ciel CL50/96h: >1000mg/l

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## Stjarnagloss Tjara

Révision 1

Date de révision 2022-04-22

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

## Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. 07 01 déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

## Pictogrammes de danger



## 14.1. Numéro ONU

UN3082

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains d-limonene.)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	9
Risque supplémentaire	-
IMDG	9
Risque supplémentaire	-
IATA	9
Risque supplémentaire	-

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe de conditionnement III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	Yes
Polluant marin	Yes

## ADR/RID

N° Id danger:	90
Tunnel Category	(E)

## IMDG

Code EmS F-A S-F

## IATA

Instructions de conditionnement (Cargo)	964
Quantité maximale	450 L
Instructions de conditionnement (Passager)	964
Quantité maximale	450 L

**SECTION 15: Informations réglementaires**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence
------------	--

## Stjarnagloss Tjara

Révision 1

Date de révision 2022-04-22

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**SECTION 16: Autres informations****Autres informations**

<b>Révision</b>	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008.
<b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b>	EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Flam. Liq. 3: H226 - Liquide et vapeurs inflammables. Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. Aquatic Chronic 1: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations supplémentaires**

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.